



Conditions Générales de Vente (CGV)

En vigueur au 30 août 2026

1. Dispositions générales et Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations de lavage, de préparation esthétique et d'entretien automobile (ou toute autre prestation de nettoyage) réalisées par la société **IMPEC'CAR (CONCEPTS SERVICES)**, SASU représentée par son dirigeant Christian AUDIS (CEO), dont le siège social est situé au 144 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine (SIRET : 878 181 361 00014), ci-après désignée « Le Prestataire ».

Elles s'appliquent sans restriction ni réserve à tout client, particulier ou professionnel (ci-après « Le Client »), commandant une prestation ponctuelle ou souscrivant un abonnement prépayé (« Impec'Pass »).

Opposabilité : Les présentes CGV sont accessibles à tout moment sur le site internet *impeccar.com*. La réservation d'un rendez-vous (par téléphone, SMS, WhatsApp ou e-mail) et sa confirmation par IMPEC'CAR emportent l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par Le Client, dès lors que celui-ci a été informé de leur existence et mis en mesure d'en prendre connaissance (notamment via le lien figurant dans les signatures ou messages de confirmation).

2. Nature des prestations, Itinérance et Sous-traitance

IMPEC'CAR est spécialisée dans la préparation esthétique automobile sur le lieu choisi par le Client. Le Prestataire intervient de façon totalement autonome grâce à des véhicules utilitaires spécialement équipés en eau et en électricité.

Réalisation des interventions et facturation :

- Les prestations sont exécutées soit directement par le dirigeant, soit par des sous-traitants/intervenants indépendants sélectionnés et mandatés par IMPEC'CAR.
- **IMPEC'CAR est l'unique émetteur des factures.** La relation contractuelle et financière s'effectue exclusivement entre Le Client et IMPEC'CAR.

3. Prise de rendez-vous et Conditions d'intervention

Le site <https://www.impeccar.com> est un **site vitrine**. Les réservations s'effectuent exclusivement via téléphone, SMS, WhatsApp ou e-mail. La confirmation émise par IMPEC'CAR valide la commande.

Obligations du Client sur le lieu d'intervention :

- Si le Client fournit un emplacement privé, il doit s'assurer d'avoir les autorisations nécessaires pour y faire intervenir le Prestataire
- Le véhicule doit être rendu accessible aux date, heure et lieu convenus.

- En cas d'impossibilité d'effectuer la prestation du fait du Client (absence, véhicule fermé, accès refusé, stationnement dangereux), une pénalité forfaitaire de **20,00 € TTC** sera facturée pour frais de déplacement inutiles (ou décomptée du crédit Impec'Pass).

4. Annulation et Report de rendez-vous

- **Annulation par le Client** : Toute demande d'annulation doit être formulée au moins 2 heures avant l'intervention. Pour toute décommande moins de 2 heures avant le RDV, une indemnité forfaitaire de **20,00 € TTC** sera facturée ou retenue sur l'Impec'Pass.
- **Report par Le Prestataire** : IMPEC'CAR se réserve le droit de reporter une intervention en cas de conditions météorologiques extrêmes ou d'événements de force majeure compromettant la sécurité ou l'intégrité du matériel, d'indisponibilité non prévue du Prestataire (ou de ses sous-traitants). Aucun dédommagement ne sera exigible, et un nouveau rendez-vous sera planifié.

5. Modalités de règlement

- **Prestations à l'acte** : Le règlement est exigible au plus tard à la fin de l'intervention par carte bancaire (terminal POS ou lien de paiement sécurisé Stripe ou Zettle/Paypal POS), chèque, espèces ou virement bancaire à exécution immédiate..
- **Abonnements Impec'Pass** : L'abonnement est payable en une seule fois dès sa souscription.
- **Pénalités de retard** : Conformément à l'article L441-10 II du Code de Commerce il sera appliqué une pénalité calculée à un taux annuel de 12%. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera aussi exigible. Ces pénalités sont exigibles sans obligation d'envoi d'une relance.
- **Escompte pour paiement anticipé** : néant.
- Les opérations donnant lieu à facture sont constituées exclusivement de prestations de services

6. Facturation électronique (clientèle B2B) :

- Conformément aux dispositions légales relatives à la généralisation de la facturation électronique entre assujettis à la TVA (Article 289 bis du Code général des impôts), la société IMPEC'CAR émet et transmet les factures destinées aux clients professionnels sous format électronique structuré à compter de l'entrée en vigueur des obligations légales régissant sa catégorie d'entreprise.
- Le Client professionnel s'engage à communiquer à IMPEC'CAR, **au plus tard avant la fin de la réalisation de la prestation**, l'ensemble de ses identifiants réglementaires (numéro SIRET, numéro de TVA intracommunautaire) nécessaires à la bonne transmission des données de facturation.

7. Responsabilité, Assurances et Dommages

- **Vis-à-vis du Client** : La société IMPEC'CAR assume la responsabilité contractuelle globale de la prestation. Le Client est invité à retirer tout objet de valeur du véhicule avant le début de l'intervention. IMPEC'CAR décline toute responsabilité pour les détériorations survenues sur des éléments déjà fragilisés, usés ou mal fixés (signalés par le client avant le début de l'intervention).
- **Responsabilité de l'intervenant / sous-traitant** : Les sous-traitants indépendants agissant pour le compte d'IMPEC'CAR sont juridiquement et pécuniairement responsables des dommages matériellement causés par leur faute lors de l'intervention. IMPEC'CAR exercera tout recours nécessaire auprès de l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle du sous-traitant concerné pour le remboursement des dégâts subis.
- **Contestation et Réclamations après prestation** : en l'absence d'état des lieux contradictoire au démarrage, toute dégradation, rayure ou élément endommagé, dysfonctionnement électrique ou électronique, qui n'aurait pas été signalé par le Client avant le début de l'intervention est présumé préexistant.

Toute réclamation concernant un dommage supposé survenu pendant la prestation doit être **formulée immédiatement à l'issue de l'intervention**, ou adressée par écrit avec photos à IMPEC'CAR dans un

délai maximal de 48 heures suivant la fin de la prestation. À défaut de notification dans ce délai, la prestation est réputée conforme et acceptée sans réserve, et aucun dommage préexistant non déclaré ne pourra être imputé à IMPEC'CAR ou à ses intervenants.

8. Protection des Données Personnelles

Les informations collectées lors des échanges (téléphone, SMS, WhatsApp, e-mail) sont nécessaires à l'exécution de la prestation, à la facturation et à la gestion commerciale.

Conformément au RGPD et à la loi « Informatique et Libertés », Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation et d'opposition sur ses données. Ces droits s'exercent par e-mail à **contact.impeccar@gmail.com** ou par courrier à l'adresse du siège social. Les détails complets sont disponibles sur la Politique de confidentialité publiée sur www.impeccar.com.

9. Rétractation

9.1 Clients particuliers (B2C)

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le Client consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un achat effectué à distance.

Toutefois, en application de l'article L. 221-28 du même Code, si la prestation est exécutée avant la fin du délai de rétractation à la demande expresse du Client, celui-ci renonce expressément à son droit de rétractation dès la réalisation de l'intervention.

9.2. Clients Professionnels (B2B)

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats conclus entre professionnels.

Par exception (Article L. 221-3 du Code de la consommation), seuls les professionnels employant cinq (5) salariés ou moins, et concluant un contrat hors établissement dont l'objet n'entre pas dans le champ de leur activité principale, bénéficient d'un délai de rétractation de 14 jours. Hors ce cas très spécifique, toute commande passée par un Client professionnel est ferme, définitive et non résiliable.

10. Droit applicable et Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de contestation, Le Client s'adressera prioritairement à IMPEC'CAR afin de trouver un accord amiable.

10.1. Pour les particuliers (B2C) :

Conformément aux articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à la société IMPEC'CAR.

Le médiateur désigné par IMPEC'CAR est :

CM2C (Centre de Médiation et de Cyber-services de Consommation)

Adresse : 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris

Téléphone : 01 89 47 00 15

Courriel : cm2c@cm2c.net

Site internet : <https://www.cm2c.net>

10.2. Pour les professionnels (B2B) :

Les tribunaux du ressort du siège social de la société IMPEC'CAR (Tribunal de Commerce de Nanterre) seront seuls compétents.